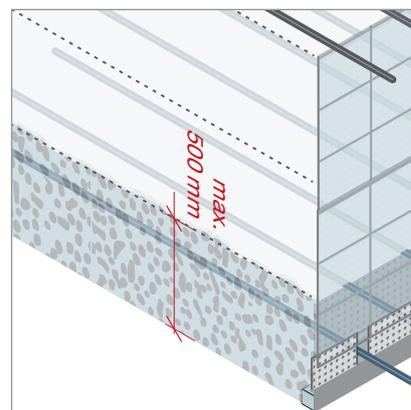


Guide d'installation - Ancrage arrière Stremaform®

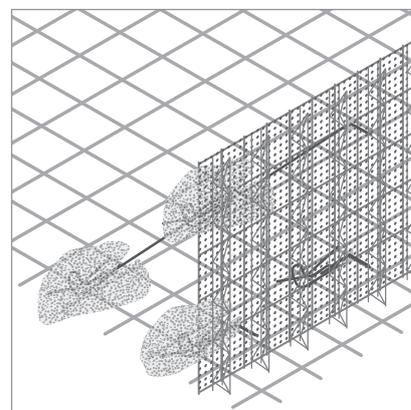
1

Une hauteur d'installation du béton frais ne doit pas dépasser 500 mm afin de pouvoir garantir un compactage en couches.



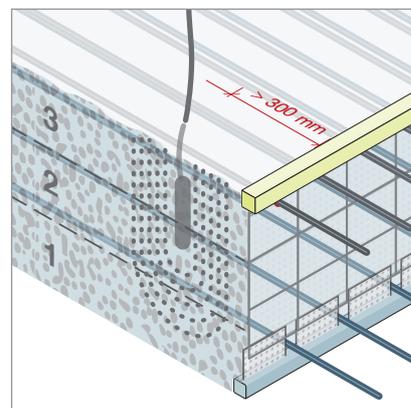
2

Le coulage du béton doit toujours commencer aux points de fixation du tirant d'ancrage, puis se poursuivre en direction du coffrage Stremaform®.



3

Lors du compactage du béton, une distance minimale de 30 cm par rapport à l'élément de coffrage Stremaform® doit être maintenue. Le contact direct entre le vibreur à béton et l'élément de coffrage Stremaform® doit être exclu.



4

La charge maximale selon la déclaration du fabricant doit être prise en compte - cela peut être contrôlé par la vitesse de bétonnage

